

NORMES ÉDITORIALES

Généralités

Les textes doivent être des inédits, y compris en version numérique. Ils seront d'une longueur minimale de 30 000 caractères et ne dépasseront pas les 35 000 caractères espaces, notes et bibliographies comprises.

Toutes les propositions reçues sont relues et évaluées par des membres du Conseil scientifique et du Comité éditorial. Elles sont, par la suite, soumises à une double évaluation à l'aveugle par des experts extérieurs, choisis en fonction de leur spécialité.

L'Oiseau bleu ne peut être tenu pour responsable du contenu des articles. Les contributeurs sont invités à respecter le code déontologique et éthique de rigueur.

Illustrations

Les illustrations au format png ou jpeg, doivent être d'une très bonne qualité (HD 300 dpi min) et accompagnées d'une autorisation de publication fournie par l'auteur ou l'éditeur. Elles doivent être placées dans un fichier séparé de celui du texte.

Chaque illustration, quelle que soit sa nature (figures, tableaux), doit être annoncée dans le texte par un numéro d'appel entre parenthèses (figure n° x) ou (tableau n° x), et accompagnée d'un titre et d'une légende ainsi que de la mention du copyright.

Feuille de style

La première page de l'article doit se présenter de la manière suivante

Titre de l'article Times New Roman, taille 14, gras, centré
Prénom et NOM de l'auteur Times New Roman, taille 12, centré
Institution d'appartenance de l'auteur et unité de recherche
–––––– Un saut de ligne
Résumé en français et mots clés (séparés par des virgules)
Résumé en anglais et mots clés (séparés par des virgules)
–––––– Saut de deux lignes : début de l'article
Le texte est en police : Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte, 10 pour les notes infrapaginales et les citations.
Ne pas sauter de ligne entre les paragraphes. Ne pas ajouter d'espace entre les lignes

Titres

Indiquer clairement la hiérarchie des titres et des sous-titres
Titre : taille 12, gras et caractères droits
Sous-titre : taille 12 sans gras et italique
Respecter l'enchaînement des niveaux de titres : pas de titre de sous-section directement après un titre de chapitre. -

Italique

L'italique est admis typographiquement : ne pas utiliser le souligné, ni les capitales, ni les caractères gras dans le corps du texte.
L'italique doit être utilisé pour :
Les titres d'ouvrages, de revues et de journaux.
Les expressions latines et les mots étrangers qui ne sont pas passés dans le langage courant.
En revanche, les titres d'articles ou parties d'ouvrage (section, chapitre ou texte singulier dans le cas d'un poème ou d'un conte) figurent entre guillemets.
Exemple : « Le conte licencieux de tradition orale : de la souillure à la purification », dans *Souillure et pureté le corps et son environnement culturel*, J.-J. Vincensini (dir.), Maisonneuve et Larose, 2003, p. 141-163, 313 p.

Notes infrapaginales

Les notes doivent servir à éclairer le texte : les limiter au strict minimum. Éviter les notes trop nombreuses et trop longues. Ne pas y introduire de tableaux ni de citations longues.

Numéroter les notes en chiffres arabes.

L'appel de note se place en fin de citation **avant** les guillemets fermants.

Ordre des données bibliographiques

Auteur (Prénom NOM), *Titre*, Ville, Éditeur, coll. « …», vol. , année, page.

Auteur (Prénom NOM), *Titre,* tr. (prénom et nom), Ville, Éditeur, coll. « …», tome, année, page.

Auteur (Prénom NOM), «Titre de l'article», dans, Prénom NOM du/des responsable(s) de l'édition (éd. ou dir.), *Titre de l'ouvrage (ou Nom de la revue)*, Ville, Éditeur, coll. « …», vol., année, page.

(Auteur = prénom au long et nom au long ; l'usage permet de se dispenser de noter le lieu d'édition lorsqu'il s'agit de Paris)

Exemples

Jacques DERRIDA, *Signéponge*, Paris, Seuil, coll. « Fiction et Cie », 1987, p. 85.

Francis PONGE, *Oeuvres complètes, Le Parti pris des choses*, (éd. Bernard Beugnot), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », vol. I, 1999, p. 30.

Adalbert STIFTER, *Les Grands Bois et autres récits* (tr. fr. et préface de Henri Thomas), Gallimard, coll. « Du monde entier », 1979 [Gallimard, 1943, pour la traduction], p. 103.

–––––––––––– **le NOM de l'auteur est en petites majuscules !**

Citations

Les citations doivent correspondre exactement au texte original. L'auteur est responsable de leur exactitude.

Chaque citation, aussi courte soit-elle, doit toujours indiquer la référence complète.

Les citations longues (plus de trois lignes) se présentent sous forme de pavé en Times New Roman, taille de police 10, en caractères droits. Elles

sont placées à 1,5 cm en retrait, et sont dépourvues de guillemets encadrants.
On passe un interligne avant et après la citation.
NB : Dans le cas où la citation longue intervient au milieu d'un paragraphe unique, elle doit se présenter en tant que paragraphe indépendant, mais la suite du texte sera donnée dans un paragraphe sans retrait.
Les citations **en langue étrangère doivent être placées en note de bas de page** et leur traduction en français doit figurer dans le corps du texte. Une note précisera le nom du traducteur.
Toute coupure à l'intérieur du texte cité est signalée par des crochets : […]
Les citations brèves sont intégrées au développement, entre guillemets français.
Exemple : « Tous les rocs sont issus par scissiparité d'un même aïeul énorme. »
——————— Dans le cas où une citation dans le corps du texte utilise des guillemets on a recours aux guillemets anglais.
Exemple : Claude Esteban note que « l'imagination, cette "reine des facultés", permet à l'artiste de gouverner son génie ».
Lorsqu'une citation s'achève sur un point, un point d'interrogation, un point d'exclamation ou des points de suspension, on n'ajoute pas de point après les guillemets fermants :
Exemple : « Périsse l'univers pourvu que je me venge ! » Ce vers, qu'on attribue à Corneille est, en réalité de Cyrano de Bergerac.
Caractères
Majuscules : doivent être accentuées, leur usage doit être limité aux sigles et acronymes. Ne pas mettre de points entre les lettres des sigles.
Pour les titres, outre le cas où il est le premier mot du titre, le nom commun n'est doté d'une majuscule que lorsqu'il est immédiatement précédé d'un article défini. (Le Savon, Douze petits écrits).
Guillemets : à la française (« »). Les guillemets à l'anglaise (“ ”) n'interviennent qu'en cas de redoublement de guillemets.

Crochets : [...] pour signaler une coupure ou toute autre modification effectuée dans une citation (suppressions, ajouts ou substitutions de mots ou de lettres).
Ponctuation : pas d'espace à l'intérieur des parenthèses, ni des crochets, ni avec la barre oblique : mot/mot.
Tirets d'incises : sont des « tirets courts », à mi-chemin du trait d'union et du tiret long, qui, lui, sert à marquer le changement de locuteur dans un dialogue.
Espace insécable : devant deux points et point-virgule, devant points d'interrogation et d'exclamation.

Abréviations

La première référence à une œuvre doit comporter toutes les indications permettant de l'identifier. Si on s'y réfère à nouveau, on remplace l'indication de lieu, d'éditeur et de collection par la mention *op. cit.* (opere citato = ouvrage cité).
Exemple : Jacques DERRIDA, Signéponge, *op. cit.*, p. 42.
Page(s) = p. (même au pluriel)
Suivante (s) = sq.
Traduction = tr. (en général, il s'agit de traductions françaises ; on donne alors : tr. fr. suivi du prénom et nom du traducteur)
Éditeur de l'édition critique : éd.
Confer = cf. Si l'on invite seulement à se reporter à quelque passage, sans idée de comparaison, il faut lui préférer « voir »
Tome = t. (+ chiffre en cap. romain ; ex. : t. II)
Chapitre = ch. (+ chiffre arabe ; ex. : ch. 2)
Volume = vol. (+ chiffre en cap. romain ; ex. : vol. II)

BIBLIOGRAPHIE

Tout article est accompagné d'une bibliographie placée en fin d'article, classée par ordre alphabétique et par catégories. Elle suit les mêmes normes que les notes infrapaginales, sauf pour l'ordre des données relatives aux auteurs.

Auteur (NOM Prénom), *Titre*, Ville, Éditeur, coll. « …», vol. , année, page, nombre de pages (facultatif)

Exemple : DERRIDA Jacques, *Signéponge*, Paris, Seuil, coll. « Fiction et Cie », 1987, nombre de pages (facultatif).

–––––––––––– le NOM de l'auteur est en petites majuscules !

Résumés et mots clés

Tout article doit être accompagné de :

2 résumés : un en français et un en anglais (1500 caractères maximum espaces comprises).

Le résumé doit poser le sujet sur lequel porte l'étude et en indiquer les principaux axes de réflexion de manière à guider le lecteur.

5 mots clés en français et 5 mots clés en anglais, séparés par des virgules.